

CITP
Cahiers Internationaux de Théologie Pratique

Série « Documents » n° 9.1 B

La catéchèse des adultes

I : de 1943 à 1965

Maurice SIMON

Publié sur le site : www.pastoralis.org en août 2013



CHAPITRE II

LES OUVRAGES DE CATECHESE D'ADULTES

Nous présentons ici les ouvrages parus entre 1945/50 et 1965 qui ont traité en tout ou en partie de la catéchèse des adultes, et ceux qui ont été présentés comme destinés aux adultes ou utilisables par ceux qui leur font la catéchèse.

Article Ier : Les ouvrages de catéchèse fondamentale

Deux ouvrages importants de catéchétique, c'est-à-dire de réflexion fondamentale sur la catéchèse, ont paru à cette époque : celui de J.-A. JUNGMANN et celui de M. VAN CASTER. Les adultes y sont-ils présents ?

I. J.-A. JUNGMANN, Catéchèse. Objectifs et méthodes de l'enseignement religieux (Coll. Cahiers de "Lumen Vitae", 6), Bruxelles, Lumen Vitae, 1ère édition, 1955, 3e édition 1965.

Il s'agit d'une traduction de l'allemand : Katechetik. Aufgabe und Methode der religiösen Unterweisung, Fribourg en Brisgau - Vienne, Herder, 1953. Pour l'auteur, catéchèse et enseignement religieux sont pour ainsi dire deux termes synonymes, à condition qu'on donne à "enseignement" une note éducative, lui refusant une signification purement théorique. Il faudrait sans

doute mieux dire : la catéchèse est l'instruction religieuse, elle est un enseignement "dont la portée est d'indiquer le droit chemin, de donner une éducation religieuse (impliquant la conduite morale, comme corollaire naturel)".

La réflexion s'appuie sur l'histoire et la pratique catéchétiques en Allemagne. Elle est élaborée à partir de l'enseignement religieux des enfants et des adolescents. Le dernier chapitre intitulé Exigences propres aux différents âges s'arrête aux jeunes de l'enseignement secondaire ; il ne dit mot des adultes.

II. M. VAN CASTER, Dieu nous parle. 1. Structures de la catéchèse (1ère édition : Structure foncière de la catéchèse, 120 p., Bruges, Desclée de Brouwer, 1962) 2e édition, 1964, 3^e édition 1965, 358 pages ; 2. Thèmes de la catéchèse, Bruges, Desclée de Brouwer, 1965, 412 pages.

Le premier volume traite, dans une première section, de la parole de Dieu. La deuxième section considère l'homme à qui Dieu veut s'adresser. Une dernière section envisage la communication de la parole de Dieu à l'homme.

La deuxième section aborde tout normalement la catéchèse à travers les âges. L'auteur, conscient que la catéchèse ne s'arrête pas au terme de l'adolescence mais continue jusqu'à la mort, consacre les pages 230-239 à l'âge adulte. Il décrit la signification anthropologique de la situation adulte : l'adulte face au monde, face aux autres, face à lui-même. Il aborde ensuite les points forts et les points faibles "pour une pensée et un comportement d'adulte, dans le milieu contemporain". Il en vient alors aux étapes de développement : la jeunesse adulte, la maturité, la vieillesse ; après avoir précisé les im-

plications religieuses de ces étapes, il tente quelques orientations catéchétiques.

Au tome 2, l'auteur applique ce que nous venons de résumer aux divers thèmes de catéchèse qu'il étudie : à propos de chacun d'eux, il mentionne la mentalité des adultes à leur égard. A ses yeux, il est clair qu'une catéchèse pour adultes ne consiste pas en développements nouveaux, en un apport de connaissances ignorées jusque là, mais en un éclairage de la parole de Dieu sur le comportement de l'homme dans telle ou telle situation. Il faut savoir que l'auteur définit ainsi la catéchèse :

= cat.
existentielle

elle est "toute activité qui prend soin de "faire retentir" la Parole de Dieu ; autrement dit : l'activité qui fait connaître la révélation divine et vise à éveiller et à développer la foi" (la foi étant prise comme connaissance, engagement, conversion et communion). "La catéchèse a comme but propre : la foi en tant que connaissance", connaissance qui ne va pas sans conversion et qui est déjà une communion de pensée (t. 1, 3^e éd., p. 13-14). "Comparée à d'autres formes du ministère de la parole de Dieu, telles que l'homélie qui initie à la prière et l'exhortation qui vise directement la formation morale, la catéchèse lorsqu'elle s'occupe d'enfants en âge d'écoles et des adultes amenés à réfléchir sur leur religion sera nettement instructive..." (ibid., p. 17).

x

x x

Deux ouvrages fondamentaux parus à dix ans d'intervalle dont un seul déploie la catéchèse jusqu'à l'âge adulte, c'est vraiment peu. Ce que nous disions au terme de la lecture des quatre revues analysées, se trouve confirmé : le renouveau catéchétique n'a abordé les adultes que très tardivement et lorsqu'il les aborde, il reconnaît sans doute tout ce qui se réalise en vue de l'animation de leur foi, mais il accorde une place importante à la formation doctrinale, systématique, organisée.

Est-ce à dire que, de 1945 à 1965, aucune autre publication n'a envisagé le monde des adultes ? Nullement. Plusieurs livres ont paru, qui émanent d'autres secteurs de la pastorale. Ainsi, par exemple, dans la collection Rencontres, aux éditions du Cerf à Paris :

- H. GODIN et Y. DANIEL, La France, pays de mission, n° 12, 1943.
- F. BOULARD, Problèmes missionnaires de la France rurale, 2 volumes, n° 16 et 17-18, 1945.
- Abbé MICHONNEAU, Paroisse, communauté missionnaire, n° 21-22, 1945.

Dans la collection Foi vivante, aux éditions du Cerf encore, on aura profit à parcourir :

- P. HITZ, L'annonce missionnaire de l'Evangile, 1954.
- A.-M. HENRY, Esquisse d'une théologie de la mission, 1959.

Ou encore, dans la collection Parole et mission, également aux éditions du Cerf :

- L'annonce de l'Evangile aujourd'hui, 1962.
- Croyants et incroyants aujourd'hui, 1962.
- J. LOEW et G. COTTIER, Dynamisme de la foi et incroyance, 1963.
- L'Evangile aux ruraux, 1964.

Et nous ajouterons, sans vouloir clore une liste déjà bien longue :

- F.X. ARNOLD, Proclamation de la foi et communauté de foi, Bruxelles, Lumen Vitae, 1957.
- IDEM, Serviteurs de la foi. Les tâches les plus urgentes de la pastorale d'aujourd'hui (coll. Pastorale et catéchèse), Paris-Tournai, Desclée, 1957.

Article II : Les ouvrages destinés aux adultes

Quels ouvrages ont été considérés, à cette époque, comme destinés aux adultes, en vue de leur permettre une croissance de leur vie de foi et de l'intelligence de leur foi ? Nous avons parcouru les pages bibliographiques de nos quatre revues. C'est dans trois d'entre elles, Catéchèse, Catéchistes et Lumen Vitae, que nous avons rencontré les renseignements qu'on va lire. Nous croyons devoir signaler également quelques indications bibliographiques dénichées, au hasard de nos lectures, dans quelques autres revues.

Nous inspirant de la manière de faire de Lumen Vitae, nous avons mis ensemble les présentations globales de la foi chrétienne, les catéchèses portant sur des points particuliers de la doctrine chrétienne, les collections de brochures et d'ouvrages.

Nous sommes conscient de la difficulté, voire de la quasi impossibilité d'établir les critères qui permettent de dire si un ouvrage théologique, exégétique, liturgique est en même temps catéchétique. Délibérément, nous n'avons pas retenu les publications destinées directement à la formation des adultes catéchistes.

Pour un aperçu des ouvrages parus avant la naissance de nos quatre revues, on pourra se référer à l'article de R. MAROT, Les livres de formation religieuse à l'usage des laïcs, dans la Revue diocésaine de Tournai, 5, 1950, p. 44-53.

I. Les présentations de l'ensemble de la foi chrétienne

Vers 1957

1. Présentation sommaire de la doctrine catholique à l'usage des adultes, Lyon, Librairie générale de l'Office catéchistique,

s. d., 24 pages.

"Sommaire remarquable de la doctrine chrétienne. Les perspectives essentielles sont bien mises en relief et l'ensemble est clairement unifié. Rien d'abstrait, mais au contraire une ouverture sur la vie et la spiritualité chrétienne" (Lumen Vitae, 12, 1957, p. 601).

2. E. RIDEAU, Ami, voici notre foi... Exposé de la foi catholique, Paris, U.S.I.C., s. d., 46 pages.

"Court exposé du message chrétien destiné aux croyants et aux incroyants. Après une courte présentation du dogme, des sacrements et de la morale, l'auteur aborde les grands problèmes de notre temps dans un contexte apologétique et il termine par quelques scènes de l'Évangile et quelques prières bibliques. Exposé très direct, positif et concret" (Lumen Vitae, 12, 1957, p. 602).

En 1958

1. L. BOUYER, L'initiation chrétienne (Coll. Credo), Paris, Plon, 1958, 212 pages.

"Cet ouvrage se propose d'être une authentique présentation du christianisme, s'adressant à tout chrétien "de fait ou de désir"... Vérité chrétienne et vie chrétienne ne peuvent être séparées ; le P. Bouyer en est convaincu, c'est pourquoi il ne cherche pas à donner une synthèse doctrinale mais plutôt à faire découvrir la nature et les exigences de la foi d'après l'Écriture et la liturgie... Ce livre présente une pédagogie intéressante qui pourra être utilisée avantageusement dans la catéchèse des adultes" (Catéchèse, 1, 1960, p. 106).

2. G. GARRONE (Mgr), Panorama du Credo (Coll. Pastorale et catéchèse), Tournai, Desclée et Cie, 1958, 120 pages.

"Ce livret est un "catéchisme pour adultes". L'auteur envisage en particulier le cas d'un adulte qui cherche à connaître le message dont il n'a jamais été instruit, et celui d'un chrétien désireux de renouveler le bagage de son instruction religieuse enfantine..." (Lumen Vitae, 14, 1959, p. 388 - Catéchistes, 1958, p. 269-270).

3. G. GASQUE, Si tu savais..., Paris, Fleurus, 1958, 70 pages

"Brève présentation de la doctrine, de la morale et de la spiritualité chrétiennes. Ce cours résumé n'est évidemment qu'une amorce" (Lumen Vitae, 14, 1959, p. 388).

En 1959

1. A. BRAZZOLA, Vers la joie de Dieu par le Christ-Jésus, Paris, Epi, 1959, 110 pages (simple citation dans Lumen Vitae, 15 1960, p. 405).
2. R. KNOX (Mgr), Le Credo, Paris, Spes, 1959, 206 pages.
 "L'auteur expose, article par article, le Symbole des Apôtres en vingt instructions ou causeries, où interviennent très heureusement toutes les branches de l'enseignement religieux : dogme, morale, bible, liturgie, apologétique, histoire. Ces richesses présentées d'une manière concrète et vivante font de ces causeries d'excellentes catéchèses pour adultes" (Lumen Vitae, 15, 1960, p. 405).

En 1960

1. A. LIEGE, Vivre en chrétien, Paris, Fayard, 1960, 126 pages.
 "Synthèse d'une grande richesse, très éclairante tout en s'exprimant généralement en termes simples, et fort vivante". Ce livre permet au lecteur de réfléchir sur sa condition de baptisé et de se renouveler dans la conversion et l'engagement (Catéchèse, 1, 1961, p. 585).
2. Chanoine THIBEAUD, Pour être catholique. Ce qu'il faut savoir et croire et ce qu'il faut faire, Paris, Spes, 1960, 220 pages.
 "Catéchisme pour adultes, conçu selon l'ancienne division : credo - morale - sacrements. Le fidèle y trouvera un exposé objectif de la doctrine chrétienne qui lui rappellera les notions apprises au catéchisme. Mais pareil condensé des traités de théologie ne dépasse-t-il pas les moyens intellectuels des lecteurs visés ?" (Lumen Vitae, 16, 1961, p. 394-395). = abordable
3. F. VARILLON, Éléments de doctrine chrétienne (Coll. Livre de vie, n°s 64-65 et 66-67), 2 volumes, Paris, l'Epi, 1960, 380 et 380 pages. Notice bibliographique dans Lumen Vitae, 16, 1961, p. 395.

Cet ouvrage a été considéré comme un des cinquante meilleurs livres catholiques français parus en 1960. Il figure dans la sélection de 12 livres sur la foi chrétienne faite par le Centre national de l'Enseignement religieux pour la catéchèse

des adultes, de Paris, et publiée en 1977 comme supplément au numéro 68 de la revue Catéchèse.

a. Projet de l'auteur

De 1947 à 1955, l'auteur a publié, à la demande des dirigeants de l'A.C.J.F., dix séries de fiches intitulées Eléments de doctrine spirituelle (on peut lire une appréciation des premières fiches par J. MOTTE, Eléments de doctrine spirituelle. Fiches publiées par l'Association catholique de la jeunesse française, dans Lumen Vitae, 4, 1949, p. 83-87). En 1959, il les a remaniées et rassemblées dans Eléments de doctrine chrétienne, mais en laissant tomber "toute référence à une actualité trop étroite". "Nous avons voulu courir ce risque. Car les hommes de ce temps ont moins besoin "d'adaptation" que d'une doctrine assez profonde pour être simple et concrète" (t. 1, p. 10). C'est en 1966 que l'ouvrage paraît dans la collection Livre de vie.

"F. Varillon veut présenter la religion chrétienne de façon synthétique, en s'appuyant sur tous les aspects de la prédication apostolique qui était à la foi historique, christique, mystique et doctrinale", écrit H. GRESSIER dans 12 livres sur la foi chrétienne, p. 12. En effet, il choisit un plan basé sur l'histoire du salut et accorde une grande place aux écrits bibliques ; le Christ est "le centre" de son exposé, les dogmes catholiques sont éclairés par leur référence à l'Écriture et débouchent dans la méditation. "Ne pas séparer la doctrine de la spiritualité, qui en est le fruit, ni détacher le Dieu incarné de l'histoire à laquelle il donne tout son sens, mais présenter le Christ total, en qui se manifeste le mystère de Dieu" (couverture).

b. Plan de l'ouvrage

Tome 1 : 1. Raison - Révélation - Premiers chapitres de la Genèse.

2. Les étapes du peuple de Dieu.
3. Au seuil du Nouveau Testament.
4. Le sermon sur la montagne.
5. Oeuvres et paroles du Christ.

Tome 2 : 6. Le discours parés la cène.

7. Le mystère pascal.
8. Le mystère de l'Eglise.
9. Les sacrements, signes de la nouvelle alliance.
10. La fin de l'homme et de l'histoire.

Chaque chapitre comprend plusieurs subdivisions et, à l'intérieur de celles-ci, des espaces blancs facilitent la respiration du lecteur.

c. Style et langage

"Le langage est assez simple...pour qui a déjà fait un peu de théologie ! Il est souvent fort abstrait... L'ouvrage est destiné à des lecteurs cultivés, "des chrétiens désireux de donner à leur foi des bases solides et que n'effraie pas une pensée vigoureuse et dense" (couverture)" (H. GRESSIER, p. 12-13.)

d. Références

"Au plan de la philosophie, de la théologie et de l'exégèse, l'auteur écarte calmement et sans appel certaines prises de position qu'il juge incompatibles avec la doctrine catholique (de type matérialiste athée, platonicien ; ou encore certaines idées sur l'Eglise des Réformateurs (t. 2, p. 151). Ses propres références peuvent se qualifier de "classiques".

(Notons en particulier : L. BOUYER, L. CERFAUX, M.-D. CHENU, Y. CONGAR, J. DANIELOU, R. GUARDINI, H. de LUBAC, Y. de MONTCHEUIL, K. RAHNER, etc.).

François VARILLON présente la doctrine de l'Eglise comme un tout intelligible et qui peut s'exprimer clairement. Il affirme, il explique ce qui peut l'être, s'effaçant au moment venu devant le mystère. Il n'y a pas de points d'interrogation. L'Eglise s'est donné les moyens de dire ce qu'elle croit ; l'auteur s'en fait l'écho, même sur des points difficiles tels que les Anges, Satan, le Purgatoire, l'Enfer...

L'Eglise formule sa foi dans les dogmes et les définitions. Un chapitre est donc consacré au mystère de la Trinité, au mystère de l'Incarnation, de la Rédemption, etc... Mais si ces formulations permettent de connaître intellectuellement les choses de Dieu, l'auteur insiste beaucoup - et c'est là le grand intérêt du livre - sur un autre type de connaissance qui doit toujours aller de pair avec elles : la connaissance du coeur, la relation du croyant avec les Personnes divines.

"Il est impossible de circuler à travers le désert aride des abstractions et définitions théologiques sans éprouver au fond de soi la nécessité urgente de s'engager vis-à-vis du Dieu dont il est parlé...

"...La lecture de l'Evangile est un tête-à-tête avec le Christ. A peu près inintelligible aux "curieux", il se découvre aux âmes de bonne volonté, entendez qui ont la volonté du bien, lequel n'a à être connu que pour être fait. Ce serait avoir de la Transcendance du Dieu vivant et de la Révélation de son Mystère une étrange idée que de penser qu'il peut répondre à la seule curiosité intellectuelle des hommes" (t. 1, p. 169).

Une grande place est donc faite dans l'ouvrage à un commentaire de l'Evangile. D'autre part, au coeur même des chapitres les plus "dogmatiques" et abstraits, arrive toujours une bouffée de fraîcheur, lorsque François VARILLON nous montre Dieu en relation d'amour avec l'humanité.

Le type d'homme auquel l'auteur s'adresse est, comme il est écrit sur la couverture, un chrétien convaincu et assez cultivé qui désire "donner à sa foi des bases solides", qui sera heureux de voir que la foi chrétienne peut se dire de façon globale, cohérente et claire". (H. GRESSIER, p. 13-14).

e. Limites

Nous sommes pleinement d'accord avec H. GRESSIER lorsqu'il écrit : "Il est dommage que l'auteur ait voulu que le livre soit si intemporel. Il ne parle pas du monde d'aujourd'hui, de ce que vivent les hommes, de leurs aspirations. Bien que l'auteur ait le souci de présenter un Dieu en relation avec les hommes, ses Eléments de doctrine chrétienne risquent de n'atteindre le lecteur qu'au niveau de l'intelligence.

Depuis que ce livre a été écrit, il y a eu le concile Vatican II ; certains chapitres sur l'Eglise, les laïcs... auraient besoin d'être remaniés.

La doctrine chrétienne est proposée comme un tout clos qu'il faut assimiler. On souhaiterait que ce livre soit un peu plus ouvert, c'est-à-dire qu'il invite le lecteur à tenir son propre langage de foi" (H. GRESSIER, p. 15).

f. "Passages" que cet ouvrage peut favoriser

Tout bien considéré, l'appréciation globale est positive ; le livre permet en effet, "moyennant du courage et de la persévérance, de progresser dans l'intelligence cohérente de sa foi" (H. GRESSIER, p. 15).

g. Utilisation en catéchèse d'adultes

L'ouvrage est utilisable en catéchèse d'adultes "dans la mesure où la catéchèse revêt un aspect d'enseignement doctrinal. En raison de la longueur de l'ouvrage et de la difficulté de certains passages, on pourrait suggérer la lecture de quelques chapitres, en complément de conférences ou de travaux de groupe effectués par ailleurs. Mais il ne faut pas oublier que la catéchèse ne se réduit pas à l'étude de

la théologie, même bien vulgarisée. Le livre de F. Varillon si sympathique à certains égards, ne peut pas être à lui seul un outil de catéchèse. Ce n'est d'ailleurs pas sa prétention" (H. GRESSIER, p. 15-16).

En 1962

E. ROME, Mon catéchisme d'homme, Paris, La Colombe, 1962, 166 pages (simplement signalé dans Lumen Vitae, 18, 1963, p. 364).

En 1963

Catéchisme pour adultes à Saint-Séverin, publié sous la direction de Y. MOUBARAC, 4 volumes, Tournai-Paris, Casterman, 1963, 184 - 208 - 204 - 180 pages. On trouvera une notice bibliographique dans Lumen Vitae, 18, 1963, p. 364 et 19, 1964, p. 393 et dans La Maison-Dieu, n° 82, 1965, p. 205-206.

Il s'agit d'un cours donné à des étudiants, à la paroisse Saint-Séverin de Paris. Ce cours a été étendu, par la suite, à un public plus varié quant à l'âge, aux conditions de vie et à la culture. Cela nous reporte aux années 1958-1960. L'ouvrage, qui garde le caractère d'un cours parlé, a connu un certain succès, ce qui lui a valu une seconde édition en 1964. Il comprend quatre volumes : 1. Le Credo ; 2. Dogme, bible et liturgie ; 3. Spiritualité ; 4. Morale et réalités sociales. Le but affirmé est de trouver une expression de la foi en termes d'adultes, dans un langage commun "accessible autant que possible à ceux qui approchent conceptuellement les mystères de la foi".

Selon J. LYON, ces quatre volumes sont plus catéchétiques que théologiques, du moins dans leur forme. "Le style est aussi éloigné que possible du manuel théologique. Le premier fascicule explique le Credo dans une langue qui nous a paru assez difficile, mais en essayant de répondre à des interrogations qu'une men-

talité moderne ne peut manquer de formuler sur l'origine du monde, la place de l'Esprit-Saint ou le mystère du Christ. Dans le second volume (le plus intéressant, à notre avis) toute cette richesse dogmatique est comme reconstituée selon un schème biblique et un schème liturgique. Ici, les exposés sont à la fois clair et chaleureux, avec de précieuses notations qui rendent la lecture agréable. Le volume intitulé Spiritualité traite, sur un mode d'abord historique, la mise en place dans la vie de l'Eglise des lois et des formes de la prière, avant de proposer un bref eucologe, ce qui n'était peut-être pas indispensable. La quatrième partie, la plus nouvelle sans doute, mais - du moins sous cette forme - la plus contestable, est une sorte d'application de la morale chrétienne aux réalité sociales. On voit l'intention des rédacteurs : montrer comment le message évangélique met en cause tout le temporel. Mais les articles sont disposés et choisis de telle sorte qu'on ne distingue pas suffisamment à quel niveau et de quelle manière s'établissent cette cohérence et cette "animation". Les justifications théologiques des premières leçons s'adaptent mal aux descriptions trop raides de la banque et de la bourse" (J. LYON, Chronique catéchétique. Catéchèse des adultes, dans La Maison-Dieu, 82, 1965, p. 205-206).

Aux réserves qui viennent d'être faites, il faut ajouter que ce catéchisme s'adresse en définitive à un public relativement cultivé, déjà bien au courant de l'Ecriture et de l'histoire de l'Eglise. En outre, il donne une intelligence de la foi, mais n'invite pas ses lecteurs à se saisir "en adultes" des explications présentées. Le second volume permet toutefois aux adultes de découvrir que le langage dogmatique n'est pas le seul langage qui sert à exprimer la foi chrétienne ; il y a sus-

si le langage biblique et le langage liturgique.

Une dernière réflexion : le terme "catéchisme" est utilisé pour des exposés diversément construits de la foi chrétienne. Tous les dogmes catholiques ne sont cependant pas expliqués ; le plan adopté, celui du Credo dans le premier volume et celui de l'histoire du salut ou de la liturgie dans le deuxième, n'impliquent pas nécessairement une présentation complète de toutes les vérités de la foi.

En 1964

1. J.-C. BARREAU, Annonce de Jésus-Christ (coll. Livre de vie, 48), Paris, Seuil, 1964, 80 pages. Notices bibliographiques dans La Maison-Dieu, n° 82, 1965, p. 207-208 et dans Catéchuménat - réflexion, n° 10, avril 1969, p. 23, fiche documentaire F 10.

Selon la Maison-Dieu, "le grand mérite de ce livre c'est d'assurer entre les vérités trop souvent perçues comme des abstractions des liaisons vivantes et de les unifier selon une ligne simple et souple où la référence à la vie quotidienne est constante et où jamais le langage n'abandonne le ton familier de l'amitié. Rarement un ouvrage qui, en définitive, reste un modèle de catéchèse pour adultes, que ceux-ci soient déjà chrétiens ou encore catéchumènes, n'aura si justement équilibré la réflexion sur l'évangile et l'expérience des hommes". C'était en 1965, sous la plume de J. LYON, n° 82, p. 207-208.

Autre son de cloche, en 1969, de la part de responsables du catéchuménat des adultes : "Il est précieux de pouvoir redécouvrir l'essentiel de la foi dépouillé de tout autre semblant que cette cohérence dans le Christ. Pour les catéchistes, c'est un travail essentiel qu'il faut avoir fait pour soi-même. Mais... nous distinguerons cela d'une catéchèse : suivre la vie et ai-

der à rencontrer le mystère du Christ demande un autre registre et d'autres détours..." (Catéchuménat-réflexion, n° 10, avril 1969, fiche F 10, p. 23).

Relu en 1977, il figure dans la sélection de 12 livres sur la foi chrétienne, p. 17-21.

a. Projet de l'auteur

"Ce petit livre n'est ni un traité de théologie ni un catéchisme... Ce livre veut être une "annonce", l'annonce de Jésus-Christ" (couverture). Cette annonce voudrait atteindre à la fois les chrétiens qui ont perdu de vue le dynamisme et la simplicité de leur foi et désirent une synthèse qui les recentre sur l'essentiel, et les païens qui connaissent mal le christianisme et désirent s'informer.

Cette annonce donnée oralement sous forme de cours hebdomadaires voudrait emprunter un langage commun accessible à tous. Elle n'est pas l'exposé d'une doctrine ou d'un système ; c'est la présentation de quelqu'un qui a dit de lui-même : "Je suis la vérité".

b. Plan de l'ouvrage

1. L'homme Jésus : sa personnalité, son mystère, son message.
2. Le monde où eut lieu l'incarnation : la création, le péché.
3. La volonté de salut, la rédemption.
4. Le don de l'Esprit.
5. L'Eglise, son "mystère", son double aspect; la Tradition, les sacrements.
6. Le ciel et la parousie : les fins dernières.

c. Style et langage

"Composé de chapitres assez brefs (huit à dix pages en général), cet ouvrage écrit en "style parlé" se lit facilement.

Il paraît accessible à ceux qui ont fait des études secondaires classiques (allusions à Platon, Dostoïeski, Saint-Exupéry, etc...)

Le ton est souvent celui du témoignage ("Je crois...") ou de la conversation familière. "Je voudrais maintenant, continuant cette découverte du Seigneur Jésus que nous avons ^{entamée} ensemble, vous parler de son message" (p. 45). Ce ton explique sans doute quelques "grossissements" du style : "le bon gros Pierre" (p. 26) ou Judas pendant la multiplication des pains (p. 30).

Un effort est fait pour charger de sens les mots du vocabulaire chrétien (Incarnation, Rédemption, Création, Trinité, sacrements, Parousie...) avec une nette volonté de "n'utiliser que les mots évangéliques qui font appel à notre expérience de vie" (R. de la VILLEMARQUE, p. 18).

d. Références

"L'auteur paraît s'appuyer :

- a) sur une théologie classique thomiste et personaliste, telle qu'on l'enseignait dans les séminaires dans les années 1950-1960, à l'aube du Concile Vatican II. Il cite volontiers :
 - . des Pères de l'Eglise : saint Augustin (p. 76), Irénée (p. 129) ;
 - . des théologiens : saint Thomas d'Aquin (p. 74), Sertillanges (p. 76), Pie XII, Mystici corporis Christi (p. 111) ;
 - . Péguy (p. 77, 108) et Teilhard (p. 75, 79, 108) ;
- b) sur une lecture non technique des Evangiles (p. 8, note 1), des Actes des Apôtres et des Lettres de saint Paul, dont les citations constituent une part importante de l'ouvrage ;
- c) sur une connaissance des auteurs qui ont marqué le "monde chrétien" des années 1950-1960. Il cite au passage, par exemple, Frossard, Jean Guitton, Marx, Sartre, Simone Veil, Claudel, Saint-Exupéry, Dostoïeski, Scheeben, Urs von Balthasar, P. Roguet, Congar. Il fait allusion à des films connus à cette époque (p. 51, 152) ;
- d) sur son expérience auprès des délinquants (p. 57, 78). (R. de la Villemarque, p. 19).

e. Limites

"L'auteur s'adresse à un public qui fréquentait son "cours hebdomadaire". On croit y reconnaître le "bon chrétien de 1960", fort d'une culture classique encore généralement admise, qui cherche à assimiler intelligemment les données traditionnelles à partir de leur centre-origine : Jésus-Christ. Cet ouvrage ne cherche pas à former un chrétien engagé dans les combats des hommes".

"Cet ouvrage date... de 1964. Sa problématique est encore celle d'une "possession tranquille" de la foi dans une Eglise "unanime". Il ne répondra pas à toutes les questions d'aujourd'hui. Résumant bien la doctrine commune au début du concile de Vatican II, il ne peut pas tenir compte des accents marqués par les textes majeurs du concile". (on perçoit peu la mission de l'Eglise dans le monde moderne).

"Il est bon de savoir qu'on ne trouvera aucun développement sur la morale chrétienne"; et qu'à partir du chapitre 15 sur les sacrements "la présentation s'essouffle et l'exposé devient plus conventionnel" (p. 20-21).

f. "Passages" que cet ouvrage peut favoriser

"Cet ouvrage paraît pouvoir faciliter le passage du "déisme" au "christianisme". A l'homme religieux formé dans son enfance par le catéchisme... des années 1940, il peut apporter un nouveau regard, une compréhension de la foi catholique centrée sur Jésus-Christ. Il peut ainsi préparer une lecture fructueuse des textes essentiels de Vatican II" (p. 21).

g. Utilisation en catéchèse d'adultes

"Par sa facilité de lecture, surtout par les chapitres 1 à 14, cet ouvrage peut atteindre un vaste public à la recherche d'un regard synthétique sur la foi des chrétiens.

Dans un groupe voulant évaluer les changements de problématique, cet ouvrage peut être un bon témoin de la doctrine commune à l'ouverture du concile de Vatican II" (p. 21).

2. J. DANKELMAN, Chrétiens aujourd'hui, Mulhouse, Salvator,
 1. L'appel de Dieu, 1ère éd., 1964, 2e édition revue et corrigée, 1965, 464 pages. 2. La réponse de l'homme, 1966, 512 pages.

Cet ouvrage, paru en néerlandais sous le titre Christen nu, aux éditions Romen et Fils, à Roermond, a été bien accueilli par la revue Catéchèse (cfr 6, 1966, p. 252-253 et 7, p. 378-380). A propos du tome 1 où sont étudiées toutes les questions qui concernent la révélation de Dieu (le temps dans lequel nous vivons, la foi, le monde, l'alliance, l'infidélité, la fidélité de Dieu, l'attente dans lesquels nous vivons), l'auteur de la recension écrit :

"Une salubre opération de purification, de décapage d'où la vérité chrétienne sort grandie, séduisante pour des cerveaux adultes et exigeants. Un livre honnête avec notre foi, honnête avec le monde moderne, un bon livre de "dialogue"... Tout catéchiste, même chevronné, aura plaisir à retrouver tout le contenu de la foi qu'il proclame, énoncé en une langue neuve, moderne, pénétrante, qui ne sent pas son "abrége de théologie". A conseiller vivement aux catéchistes de bonne volonté qui peinent, qui doutent, ne savent plus comment présenter les vérités chrétiennes, croient de bonne foi que certaines de ces vérités doivent être "mises entre parenthèses", tant ils sont déconcertés par le mouvement de remise en question et démunis devant lui de critères solides pour le juger. Ce livre les aidera à repenser (...) bien des questions épineuses, toujours de façon "simple, biblique, profitable pour la vie chrétienne". A conseiller certainement à ceux qui ont la responsabilité de catéchumènes adultes. A mettre entre les mains d'incroyants qui cherchent : un chrétien - dans ce livre - n'a à rougir d'aucune ligne".

Le tome 2 qui est un panorama complet de la vie chrétienne, reçoit un accueil aussi chaleureux qui se termine par ce conseil :

"Tout catéchiste devrait avoir sous la main les deux volumes, non pour une lecture continue qui pourrait être éprouvante en raison du nombre de pages, mais pour y recourir au fur et à mesure des questions qu'il doit exposer, y trouver le bon point de vue et le bon éclairage".

II. Les présentations de points particuliers de la foi chrétienne

Toujours d'après les notices bibliographiques de nos revues, les ouvrages qui suivent ont été considérés comme éléments intéressants en vue d'une catéchèse sur l'un ou l'autre point de la foi chrétienne.

En 1960

1. M.-M. GEJEVOIS, Entre dans la joie (coll. Lumière de la foi); Paris, Cerf, 1960, 268 pages. Il s'agit d'une sorte de catéchèse de l'au-delà. Cfr Catéchistes, 1960, p. 385-386 ; Catéchèse, 1, 1961, p. 214, qui trouve l'ouvrage peu catéchétique et trop scolaire ; Lumen Vitae, 16, 1961, p. 392.
2. R. GUELLUY, Vie de foi et tâches terrestres, Tournai, Casterman, 1960, 204 pages. Cfr Lumen Vitae, 16, 1961, p. 393 ; Catéchèse, 5, 1965, p. 377-378.
3. H. SANSON, Pratique des sacrements, Le Puy, Mappus, 1960, 216 pages. Cfr Lumen Vitae, 16, 1961, p. 394.

En 1961

1. R. GUELLUY, A l'écoute de Dieu, Tournai, Casterman, 1961, 224 pages. Cfr Lumen Vitae, 16, 1961, p. 393.
2. H. SARDA, Notre pain quotidien, Paris, Ed. ouvrières, 1961, 184 pages. C'est un instrument de travail pour initier à une lecture quotidienne de l'Évangile en famille ou individuellement. Cfr Catéchèse, 2, 1962, p. 120.
3. F. SHEEN, La vie de Jésus, Tours, Mame, 1961, 670 pages. Cfr Lumen Vitae, 16, 1961, p. 394.

En 1962

Th. CAMELOT, H. CORNELIS, M.-A. GENEVOIS, J. GUILLET, La résurrection de la chair (coll. Foi vivante, section Catéchèse), Paris, Cerf, 1962, 362 pages. Cfr Catéchistes, 1962, p. 289 ; Catéchèse, 2, 1962, p. 384, qui se demande si l'ouvrage rendra bien aux chrétiens désireux de se cultiver les services qu'ils pourraient en attendre.

En 1964

ok. (1) R. BERTHIER, Au creux du quotidien, Paris, Ed. John Didier, 1964, 146 pages. Cfr Catéchèse, 5, 1965, p. 249-250 ; La Maison-Dieu, n° 82, 1965, p. 207.

2. P. FAYNEL, Jésus-Christ Seigneur. Initiation à la christologie (coll. Horizons de la catéchèse), Paris, Ligel, 1964, 431 pages. Cfr La Maison-Dieu, n° 82, 1965, p. 205.

III. Les collections de brochures ou d'ouvrages

1. Collection Appels, Liège, Centre catholique des intellectuels belges.

Brochures de 15 à 36 pages, "qui contiennent des textes originaux ou reprennent parfois des écrits déjà parus, destinés à des intellectuels ou du moins à des personnes douées d'une certaine culture. Elles ont soit un but apologétique et sont de nature à aider un hésitant à s'orienter du côté de la recherche chrétienne, soit à éclairer davantage la foi et l'engagement chrétiens. Les textes sont souvent de première valeur et l'ensemble de la collection pourrait constituer un début de bibliothèque religieuse en bien des foyers" (Lumen Vitae, 12, 1957, p. 601).

Quelques titres : R. AUBERT, Qu'est-ce que croire ? ; L. CERFAUX, Le message de Dieu, l'Écriture sainte ; J. LECLERQ, Dieu, Cardinal SUHARD, Le sens de Dieu, ...

2. Collection Est-il vrai que...?, Bruxelles, Oeuvre des Tracts, 184 rue Washington. (Lumen Vitae)
 Courtes brochures de 16 à 21 pages destinées au grand public, exposant un problème religieux, moral ou apologétique. "La rédaction faite par d'excellents auteurs est à la fois sérieuse dans son fond et attrayante dans sa présentation". (Lumen Vitae, 12, 1957, p. 601).

Quelques titres : ... les catholiques ne sont pas meilleurs que les autres ? ; ... la vie est absurde ?...l'on peut tout voir ? ... la foi est un scandale ?... l'Église a fait de la Vierge un Dieu ?, etc.

3. Collection La porte ouverte, Paris, Fleurus.

Chaque fascicule, de 44 pages, contient la réponse à plusieurs questions d'actualité religieuse : "On nous change la religion" - "Toutes les religions se valent-elles ?" - "La fin du monde est-elle pour demain ?" - "L'Église et les soucoupes volantes" - "L'Église condamne-t-elle les divorcés ?" - "L'Église est-elle nataliste ?" - "L'Église et l'union libre", etc. (Lumen Vitae, 13, 1958, p. 360).

4. Collection Études religieuses, Bruxelles, La Pensée catholique.

"Forte d'une longue tradition, cette précieuse collection continue à traiter de sujets intéressants sous une forme concise et attrayante". (Lumen Vitae, 15, 1960, p. 405 ; 16, 1961, p. 392).

Quelques titres : R. GUELLUY, L'esprit communautaire surnaturel ; P. BOURGY, La résurrection du Christ et les chrétiens ; J.P. CHARLIER, Le signe de Cana ; A. DONDEYNE et J. GIBLET, Christianisme et vérité, etc.

5. Collection Je sais - Je crois. Encyclopédie du catholique au XXe siècle, Paris, A. Fayard.

Cette collection est destinée au public catholique cultivé. Dans des fascicules de 120 pages, groupés autour de quatorze thèmes centraux, elle expose une doctrine solide et accessible à tous sur des sujets très variés où la religion est impliquée". On trouvera dans Lumen Vitae, 15, 1960, p. 406, la liste des fascicules parus en 1959 ; pour ceux qui sont parus en 1960, voir au t. 16, 1961, p. 393-394.

x
x
x * x

Il faut donc attendre l'année 1957 pour que des notices bibliographiques à propos d'ouvrages destinés aux adultes apparaissent dans nos revues. Nous n'avons rien trouvé dans Vérité et Vie. Catéchistes présente trois ouvrages et Catéchèse, huit. Lumen Vitae est la revue offrant le plus de comptes rendus ; si ceux-ci sont plus descriptifs que critiques, ils ont cependant le mérite de faire connaître des livres de genres différents : des présentations de l'ensemble de la foi, des catéchèses sur des points précis et des collections de brochures ou de livrets.

Nous n'avons pas la liste complète des ouvrages en langue française destinés à la catéchèse des adultes. On pourrait ajouter le livre de A.-J. MAYDIEU, Catéchisme pour aujourd'hui (coll. Rencontres, 42), Paris, Cerf, publié, il est vrai en 1954, soit trois ans avant la parution de la première notice bibliographique. (On aurait aimé que soient présentés les albums Fêtes et Saisons qui, depuis 1946, rassemblent sur une question de culture religieuse une documentation fondamentale de textes et d'images, au rythme de la vie de l'Eglise, et peuvent atteindre un très large public. Et il

y a aussi l'abondante production de P. THIVOLLIER destinée à un public de milieu populaire : Le peuple de Dieu (2 vol.), Le libérateur, Humanité nouvelle, Toi qui cherches!... Toi qui doutes!..., L'homme est-il maître ou victime de son destin ?, Rencontre avec le Christ, Franc-parler sur la religion (11 fascicules) et, le dernier en date : Faites le passage ! Connaître... Comprendre... vivre la religion chrétienne, Paris, Ed. "Cheminements", 1964. Ce dernier ouvrage est une sorte de grande fresque où l'on voit "se dérouler dans ses grandes lignes l'Histoire du Salut, au long d'un grand scénario qui va de Moïse à la Pentecôte, en remontant aux origines de l'humanité et en s'étendant longuement sur la vie du Christ selon les Evangiles. Tout est centré sur le mystère de Pâques... Autour de ce thème, les principaux points de doctrine chrétienne sont abordés au fur et à mesure du déroulement du récit. Ce récit est coupé de réflexions - nettement mises à part - pour notre temps actuel. Car il ne s'agit pas seulement d'être instruit de la religion chrétienne ; il faut surtout la vivre" (p. 5). Comme tous les autres ouvrages de P. Thivollier, Faites le passage est agrémenté de photos et de dessins.

Les ouvrages recensés dans nos revues peuvent-ils encore servir aujourd'hui à la catéchèse des adultes ? Nous n'avons de réponse que pour deux d'entre eux, celui de F. Varillon et celui de J.C. Barreau, grâce à la sélection de 12 livres sur la foi chrétienne parue en 1977. On perçoit l'intérêt d'une relecture de tous les livres présentés : il importe en effet de se rendre compte à quel type de catéchèse se réfèrent les auteurs des années 1957-1965 et quelles sont les conditions que doivent remplir les ouvrages destinés aux adultes d'aujourd'hui s'ils veulent les aider à grandir dans la foi "en adultes". Pour la période qui nous occupe, les livres recensés sont, pour la plupart, préoccupés de l'aspect enseignement doctrinal de la catéchèse ; l'auteur, le catéchiste, transmet à son lecteur ce que celui-ci doit comprendre et qu'il doit faire. On ne

trouve pas d'invitation à s'approprier personnellement et en groupe, le contenu de la foi. En outre, les ouvrages sont très souvent destinés à un public formé, à des chrétiens intellectuellement déjà "avertis". (Nous venons de voir que les publications d'allure moins savante, destinées au grand public, n'ont pas eu l'honneur de figurer parmi les recensions de nos revues), ce qui pourrait laisser croire que la vie de foi est réservée à ceux qui sont capables de lire des livres et de s'engager dans une réflexion d'allure théologique, que la catéchèse doit nécessairement passer par le discours savant.

CHAPITRE III

LA HIERARCHIE DE L'EGLISE ET LA CATECHESE DES ADULTES

Depuis la publication du décret *Provido sane* (12-1-1935), le mouvement catéchétique connaît un réel essor. Par la lecture des revues catéchétiques et des ouvrages de catéchèse, nous savons que l'attention des responsables de l'enseignement religieux se porte peu à peu sur la catéchèse des catéchumènes et sur celle des baptisés adultes, et notamment sur leur formation doctrinale.

Dans ce troisième chapitre, nous nous arrêterons aux prises de position de la hiérarchie de l'Eglise. Nous présenterons d'abord les principales interventions de l'Episcopat français et des évêques de Belgique francophone. Nous dirons ensuite comment les Pères du deuxième concile du Vatican ont présenté la catéchèse des adultes.

Article Ier : l'Episcopat français et la catéchèse des adultes

Nous retiendrons quelques décisions prises par l'Assemblée plénière de l'Episcopat concernant la pastorale catéchétique des adultes.

I. La place des adultes dans l'organisation de l'enseignement religieux

Pour animer la pastorale catéchétique, l'Assemblée plénière de l'Episcopat a nommé une Commission épiscopale chargée de suivre toutes les questions catéchétiques et catéchuménales. Elle a établi en outre la Commission nationale ^{de l'enseignement religieux, créée au plan national} "de promouvoir l'enseignement religieux des enfants et des jeunes, ainsi que la formation de ceux qui donnent cet enseignement" ; depuis 1955, son mandat s'est étendu à la "catéchèse des adultes". Pour s'acquitter de sa tâche, la Commission nationale a habilité sept sous-commissions : la sous-commission des catéchistes, celle des parents, de l'enfance, des adolescents, des adultes (depuis 1955), de pédagogie catéchétique spécialisée, des moyens audio-visuels et grands moyens de diffusion.

Selon le statut défini en 1955, la Commission nationale "est ^{localement} chargée de ce qui regarde la préparation des adultes au baptême, à la confirmation et à la première communion". Mais comme la catéchèse des catéchumènes ne peut être abordée qu'au sein de l'institution catéchuménale, la Commission épiscopale de l'enseignement religieux a créé, en 1964, un Service national du Catéchuménat placé sous sa dépendance directe. Tout ce qui est proprement catéchétique au sein du catéchuménat relève donc de la Commission nationale de l'enseignement religieux et du Service national du catéchuménat (pour plus de détails, voir Catéchèse, 6, 1966, p. 231-242 : L'organisation de l'Enseignement religieux en France).

Officiellement, la catéchèse des catéchumènes et des baptisés adultes occupe une place bien définie dans l'ensemble de l'institution catéchétique française. Depuis 1955, la sous-commission

des adultes se réunit régulièrement et prépare des documents pouvant servir à divers modes de catéchèse pour adultes. Ont paru : Matériaux pour homélies des dimanches de l'Avent et du jour de Noël, Matériaux pour homélies du Temps pascal, de Pâques à Pentecôte, Paris, C.N.E.R., 1964 et 1965. D'autres publications sont en chantier, que nous présenterons lorsque nous aborderons la période couvrant les années 1966-1971.

II. La catéchèse des catéchumènes

Dans le Directoire pour la pastorale des sacrements à l'usage du clergé, adopté par l'Assemblée plénière de l'Episcopat le 3 avril 1951, les numéros 26 à 30 traitent du baptême des adultes. S'il est demandé aux curés de ne pas procéder à des baptêmes hâtifs donnés en vue du mariage, il leur est dit :

"On n'accordera le baptême à un adulte qu'après une instruction préalable de trois mois au moins. Ce délai, pour avoir une signification réelle, doit être employé à des séances sérieuses de catéchèse (...), complétées par la lecture et la prière personnelle, ainsi que par une certaine participation à la vie paroissiale, notamment l'assistance aux offices..." (n° 27 - Paris, Ed. Fleurus, s. d., p. 43).

Depuis lors, plusieurs évêques ont officiellement instauré le catéchuménat des adultes dans leur diocèse : Lyon en 1954, Nantes en 1958, Paris en 1959, Grenoble en 1960, Chartres en 1961, Lille en 1962, etc. (cfr Problèmes de catéchuménat, Paris, C.N.E.R., 1962, p. 14-36).

III. La catéchèse des baptisés

Elle est présente à l'esprit des évêques français lorsqu'ils publient, en 1956, un Directoire pour la pastorale de la messe à l'usage des diocèses de France (Paris, Fleurus, 1956 -

2e éd., Coutances, Ed. Notre-Dame, 1960). Après quelques préliminaires doctrinaux, avant d'aborder la célébration de la messe et ses divers éléments, les évêques envisagent la catéchèse de la messe (n° 22 à 40). Par "catéchèse", ils entendent ici "non pas une instruction scolaire, mais une initiation vivante, priante, et partant des rites eux-mêmes" (n° 24). Sans doute, la célébration est par elle-même une catéchèse, mais d'autres modes de catéchèse sont indispensables, disent les évêques. Il y a la catéchèse préalable et générale où une catéchèse biblique est particulièrement nécessaire. Il y a une explication méthodique des rites, des prières, des attitudes, à faire en dehors de la célébration par des "conférences, homélies dominicales, sessions liturgiques paroissiales, cercles d'études, explications pour le bon emploi du missel, projections, expositions liturgiques" (n° 29). Et il y a aussi les monitions qu'il y a souvent lieu de faire pendant la célébration elle-même.

Est-elle présente aussi dans le Directoire de pastorale catéchétique à l'usage des diocèses de France, promulgué en 1964 (cfr Catéchèse, 4, 1964, p. 15-78 - J. HONORE, Pastorale catéchétique. Texte, notes et commentaires du Directoire, Paris-Tours, Sénevé-Mame, 1964) ? La première partie de ce document envisage la nature et la fin de la catéchèse considérée comme "la fonction pastorale qui transmet la Parole de Dieu pour éveiller et nourrir la foi" (n° 4) et qui, dès lors, déborde le catéchisme, l'enseignement religieux, la formation doctrinale. Dans la deuxième partie, la catéchèse est envisagée comme pédagogie : les numéros 37 à 43 énoncent les principes généraux de la pédagogie catéchétique ; plusieurs d'entre eux nous intéressent particulièrement :

37. "...La catéchèse n'est pas un enseignement intemporel et anonyme. Pour faire connaître le mystère de la foi, elle doit tenir compte du sujet qui reçoit le message : son langage et sa méthode doivent s'adapter".
38. "...Le déroulement de la catéchèse doit être aménagé de telle sorte que la progression des connaissances serve la croissance de la foi..."
39. "...La catéchèse devra se maintenir en liaison étroite avec la vie du croyant dans l'Eglise et rejoindre sans cesse son expérience de la communauté..."
40. "Au cours de la croissance humaine, tout âge a sa psychologie. Les capacités de compréhension sont différentes ; les intérêts successifs rendent l'homme sensible à des valeurs nouvelles : les facultés mieux afferries permettent un engagement plus total. La vie de foi des catéchisés a des liens étroits avec cette évolution psychologique..."
41. "L'homme vit aussi dans des situations variées. Le genre et le niveau de culture, les conditions de vie et de travail, le milieu familial et les relations sociales, les événements de la vie personnelle, l'actualité, l'expérience de l'amour humain...tout cela contribue à édifier la personnalité de chacun (...). La catéchèse doit être attentive à la mentalité qui découle de ces situations humaines ; elle prendra ses points d'appui et ses comparaisons dans les réalités quotidiennes vécues par chacun ; elle orientera l'homme vers une vie concrète tout entière animée par sa foi".

Cette deuxième partie se termine par la pédagogie propre à l'enseignement religieux, celui-ci étant considéré comme un mode privilégié de catéchèse parce que, "par rapport à une synthèse cohérente des connaissances de foi, il dispose des ressources les plus appropriées et des moyens les plus efficaces" (J. Honoré, p. 93). Suivent une troisième partie consacrée aux étapes de la catéchèse et une quatrième aux responsables de la catéchèse. Les étapes de la catéchèse : le Directoire envisage l'enfance, l'adolescence, mais il ne dit mot de la jeunesse et des adultes. Dans son commentaire, J. HONORE explique les raisons de ce silence : "Le mouvement catéchétique français est encore tout récent ; ses lettres de noblesse ne remontent qu'à deux ou trois décennies (...), il a lentement frayé sa voie. Or,

c'est un fait, cette voie ne dépasse guère les stades de l'enfance et de l'adolescence. Non pas qu'on soit allé d'emblée au plus facile ; mais c'est d'abord au niveau de la catéchèse des enfants et des adolescents que les problèmes se sont posés. La catéchèse des adultes, dans la mesure où elle doit se frayer des voies nouvelles et se trouver des méthodes appropriées pour l'éducation de la foi de l'homme de notre temps, n'en est encore qu'à ses débuts. Il eût été prématuré de consacrer, par des orientations et des directives officialisées dans un Directoire, une expérience qui demeure encore à l'état d'ébauche et de recherche..."(p. 117-118).

Article II : Les évêques francophones de Belgique et la catéchèse des adultes

Jusqu'en 1965 il n'y a pas eu de prise de position collective des évêques belges quant à la catéchèse des adultes. Nous interrogerons donc chacun d'entre eux pour connaître quelle place ils ont accordé aux adultes dans leur pastorale catéchétique. Seuls les écrits des évêques des diocèses francophones (Liège, Malines, Namur et Tournai) seront consultés.

I. La place des adultes dans l'organisation de l'enseignement religieux

A. Seul Mgr Ch.-M. Himmer, évêque de Tournai de 1948 à 1977, a procédé à une structuration de l'enseignement religieux dans son diocèse. A la suite du renouveau catéchétique décidé en 1957 au plan de l'enseignement primaire, du catéchisme paroissial préparatoire à la communion solennelle et de la prédication, il crée l'Office diocésain de l'enseignement religieux (O.D.E.R.). Les statuts de l'O.D.E.R., du 2 août 1960, précisent les compétences de cet organisme :

"Il a pour mission de promouvoir dans le diocèse, sous l'autorité et selon les directives de l'Evêque, une catéchèse adaptée ; d'étudier tous les problèmes théoriques et pratiques relatifs à celle-ci, comme la fixation et l'interprétation des programmes, le choix des méthodes et des manuels et de se mettre au service des paroisses et des établissements d'instruction, des familles et des oeuvres" (article 1, § 2).

"La compétence de l'O.D.E.R. s'étend à tous les secteurs de l'enseignement religieux : catéchisme paroissial et prédication, catéchuménat des adultes, enseignement gardien et primaire, moyen, normal et technique, tant public que privé" (article 1, § 3 - c'est nous qui soulignons ; cfr Ch.-M. HIMMER, Lettres pastorales, t. 6 [1959-1960], p. 315).

Le catéchuménat et la prédication sont donc les deux secteurs de l'enseignement religieux des adultes qui sont officiellement du ressort de l'Office diocésain.

A la page précédente, il faudrait modifier le début du deuxième paragraphe "Seul Mgr Ch.-M. Himmer ...", et écrire : "A. Mgr Ch.-M. Himmer ...", car il y a un B. à ajouter, qui concerne le diocèse de Malines-Bruxelles, et do
voici le ~~texte~~ Le cardinal L.-J. Suenens, archevêque de Malines-

Bruxelles, au lendemain de la mort du cardinal J.-E. Van Roey (1926-1961), crée en 1963 un Conseil diocésain de la catéchèse, qui a comme mission d'assurer le lien entre tous ceux qui portent une responsabilité au niveau de la pastorale catéchétique du diocèse, entre le Conseil épiscopal et les autres structures diocésaines et interdiocésaines de la catéchèse. Ce Conseil regroupe les responsables de la catéchèse dans le diocèse sous la présidence de l'Evêque. Avec lui, il étudie, coordonne, oriente, stimule l'ensemble de la pastorale catéchétique, tant au niveau des régions que des services.

Il crée aussi un Service diocésain de la catéchèse, qui s'efforce d'organiser l'ensemble de la pastorale catéchétique du diocèse. Sa mission est d'aider tous ceux qui, par leur fonction, ou leur situation de vie, sont chargés d'éveiller ou de nourrir la foi, aux différents âges de la vie et dans les différents milieux de vie.

Il y a aussi un Service diocésain du catéchuménat des adultes, qui renseigne les centres qui se consacrent à la catéchèse des adultes préparatoire à la réception des sacrements, notamment à la Confirmation (nous avons trouvé ces renseignements dans Archidioecesis Mechliensis-Bruxellensis Pastoralia, 1964, n° 4 et n° 29 ; 1970, n° 9).

A la page suivante, il faut ajouter, au terme du premier paragraphe : Nous savons aussi que, depuis 1963, cinq centres de catéchuménat existent à Bruxelles, qui préparent des adultes à la réception de leur confirmation avant leur mariage.

II. La catéchèse des catéchumènes

L'accueil d'adultes en vue de la profession de foi baptismale n'a pas été au centre des préoccupations pastorales en Belgique francophone, du moins si l'on se réfère aux seuls documents écrits de la hiérarchie. Nous savons toutefois qu'en 1961, dans le diocèse de Tournai, deux centres de catéchuménat d'adultes ont été créés à titre d'expérience, l'un à La Louvière, l'autre à Charleroi et que l'organisation d'une autre centre, dans la région de Mons et du Borinage cette fois, est à l'étude (Cfr Ch.-M. HIMMER, Lettres pastorales, t. 7, [1961-1963], p. 126 - voir aussi p. 232 à propos du nombre de religieux et de laïcs qui ont reçu une formation et se sont engagés au service du catéchuménat de Charleroi en 1962). * voir p. 78a (en bas)

III. La catéchèse des baptisés

C'est presque exclusivement par le biais de la prédication que la catéchèse des baptisés adultes est envisagée par les évêques de la Belgique francophone. Ceux-ci, il est vrai, ont créé en 1959, un centre national de pastorale familiale qui doit notamment diffuser la doctrine et les méthodes de la pastorale familiale dans les sessions de préparation au mariage, les conférences, retraites et recollections pour fiancés et époux (cfr Ch.-M. HIMMER, Lettres pastorales, t. 6 [1959-1960], p. 140-141). Et nous savons que ces sessions et conférences de préparation au mariage, ainsi que l'opération "trois mois" (invitation pour les fiancés à se présenter chez leurs curé au moins trois mois avant la date prévue pour le mariage), sont prises très au sérieux (cfr Revue diocésaine de Namur, 18, 1964, p. 125-156 et 19, 1965, p. 55-56 ; Ch.-M. HIMMER, ouvrage cité, t. 9 [1965-1966], p. 406 ; Revue ecclésiastique de Liège, 50, 1964, p. 171-178 et Collectanea Mechliniensia, 41, 1956, p. 621-629 ; 46, 1961, p. 165-170 et 50, 1965, p. 366-371). De son côté,

l'évêque de Tournai, dans la réunion annuelle des doyens de 1955, traite de la paroisse comme communauté de culte, d'apostolat, de soutien mutuel et de catéchèse ; il leur demande comment, dans chaque paroisse, est assurée l'instruction religieuse des adultes : la prédication se fait-elle régulièrement ? Y a-t-il des initiatives intéressantes pour utiliser les diverses occasions que fournit le ministère pastoral en vue de l'instruction religieuse des adultes ? Que fait-on dans les réunions d'oeuvres pour préciser, adapter et enrichir la formation doctrinale des militants et des membres ? Y a-t-il des cours d'instruction religieuse pour adultes ? (Lettres pastorales, t. 4 [1954-1955] p. 261). Les réponses à ces questions n'ont pas été publiées et la prédication dominicale restera le principal centre de préoccupation de l'évêque de Tournai lorsqu'il parlera de la catéchèse des adultes.

Qu'en était-il de la catéchèse des adultes par la prédication au début de la période que nous envisageons ?

- A Liège, les statuts diocésains de 1934, décret 216, 5°, reprenant intégralement la prescription du même décret de 1924, demandent que toute la matière du catéchisme soit répartie sur six années.
- A Malines, les statuts de 1945, comme ceux de 1924, demandent aux prêtres de procurer l'enseignement religieux des fidèles adultes, chaque dimanche et jour de fête : 2 fois par mois ce sera par une homélie, et les deux autres fois par une instruction religieuse. Ils expliqueront le texte du Catéchisme provincial de Malines, les explications du Catéchisme de Trente étant recommandées ; aucun cycle n'est prévu pour la répartition de la matière (Statuts 495 et 504).
- A Namur, le statut 333 de 1939 établit que toute la doctrine chrétienne sera répartie sur sept ans (depuis 1925, le cycle était de cinq ans) et que la huitième année consistera en des homélies sur l'épître ou sur l'évangile des dimanches et des fêtes.

- A Tournai, les prêtres doivent répartir la matière de tout le catéchisme sur six années, selon le statut 158, 4^o de 1951, reprenant le statut 170 de 1925 (l'évêque leur rappellera, en 1954, qu'ils doivent avoir un plan de prédication - Cfr Lettres pastorales, t. 4 [1954-1955], p. 128).

Dans l'élan du mouvement liturgique des années 1950 et suivantes, les quatre évêques francophones publient un directoire pour la participation des fidèles à la messe : Ch.-M. HIMMER pour Tournai, le 29 avril 1956 : Pour une messe plus fraternelle, Tournai, Casterman, 1956 ; A.-M. CHARUE, pour Namur, le 4 décembre 1956 : Allons à l'autel du Seigneur, Gembloux, Duculot, 1957 ; et pour les diocèses de Malines et de Liège : Autour de l'autel du Seigneur, Bruxelles, Secrétariat interparoissial, 1957 (Ce directoire est une oeuvre commune des diocèses de Malines, Bruges et Liège ; une préface est adressée aux prêtres des trois diocèses par leur évêque respectif - Cfr E. MOUREAU, Directoires pour la messe, dans Revue ecclésiastique de Liège, 44, 1957, p. 373-374). Tous insistent pour que la mise en oeuvre de leur directoire soit précédée d'une catéchèse appelée "initiation générale", "enseignement" ou "instruction" sur l'Eucharistie, et accompagnée de l'explication des règles pratiques nouvelles. En outre, lorsqu'ils prescrivent de mettre en valeur la liturgie de la parole, ils demandent que le sermon devienne une homélie.

A Tournai : "la lecture de l'évangile sera suivie d'une "homélie" de courte durée. Les dimanches et jours de fêtes, on veillera, dans la mesure du possible, à ce que le sermon prévu s'inspire, au moins partiellement, de l'évangile ou d'un texte de la liturgie du jour. Si le sujet du sermon ne s'y prêtait pas, on ferait suivre la lecture de l'évangile de quelques notes de commentaire (...) avant de commencer la prédication proprement dite" (Pour une messe plus fraternelle, p. 67).

Conscient de la difficulté d'harmoniser le sermon et la célébration liturgique du jour, la prédication de l'ensemble du dogme et de la morale et le cycle liturgique, le directoire de Tournai annonce qu'une étude sur l'enseignement religieux par la liturgie sera mise au point. Dès maintenant, il conseille de s'inspirer du Plan de prédications sur l'ensemble de la doctrine chrétienne, dans le cadre de l'année liturgique, pour une période de quatre ans, publié par l'archevêque de Toulouse, Privat, s.d. ou de A. CROEGAERT, Commentaire liturgique du catéchisme, 3 volumes, Malines, Dessain, 1954, ou encore de J. COLOMB, Aux sources du catéchisme, 3 vol., Tournai, Desclée, 1952. L'étude annoncée a été réalisée, nous en avons un écho dans le compte rendu de la réunion annuelle des doyens de 1961, consacrée à la prédication dominicale (Cfr Ch.-M. HIMMER, Lettres pastorales, t. 7 [1961-1963], p. 65-119). Un plan-programme de six ans est établi, dont la mise au point détaillée sera réalisée par une commission spéciale au sein de l'O.D.E.R. Les schémas pour chaque dimanche de l'année ont paru dans la Revue diocésaine de Tournai. Sermons pour les dimanches et les fêtes, 17, 1962, p. 42-59 ; 291-299 ; 350-374 ; 480-502 ; ils ont ensuite été publiés à Tournai, par l'imprimerie Artistic.

A Namur : "En toutes les formes de célébration, l'homélie est recommandable ; à certains jours, elle est obligatoire. L'homélie, était-il précisé à un autre endroit, est l'explication des lectures ou du sens de la célébration du jour, en rapport avec la célébration. Pour la prédication dominicale, le Statut diocésain n° 333 prévoit un cycle de sept ans pour l'enseignement de la doctrine et de la morale chrétienne. Déjà des essais ont été faits en vue d'organiser la répartition de ces sujets de prédication en rapport avec les temps de l'année liturgique (le texte renvoie aux numéros 5 et 39 de La Maison-Dieu) . Rien n'empêche de faire coïncider les sermons sur le mystère de l'Incarnation avec le temps de Noël et d'Epiphanie, et

ceux de la Rédemption et les Sacrements de l'initiation chrétienne avec le Carême et Pâques. Le même effort peut être tenté pour l'enseignement de la morale chrétienne..." (Allons à l'autel du Seigneur, p. 46-47 - Des suggestions concrètes pour le temps de l'Avent ont paru dans la Revue diocésaine de Namur, t. 19, 1965, p. 332-342).

A Malines et à Liège : "L'homélie, bien préparée, s'inspirera de la lecture du texte sacré pour introduire les fidèles à une connaissance plus vivante du Christ, de son message, de son oeuvre et des exigences actuelles. L'homélie s'insérera dans la célébration. Elle ne dépassera pas le quart d'heure". Une note suggère de consulter, en vue de l'harmonisation, de la prédication et de la vie liturgique, l'ouvrage déjà recommandé à Tournai : A. CROEGAERT, Commentaire liturgique du catéchisme, 3 vol., Malines, Dessain, 1954.

Au lendemain de la promulgation de la Constitution sur la sainte liturgie au concile du Vatican II (4-12-1963) et des premiers décrets d'application, les évêques belges, conformément aux n° 52 et 35 § 2 de *Sacrosanctum concilium*, demandent que la lecture de l'épître et de l'évangile soit suivie de l'homélie, c'est-à-dire de "l'explication, à partir du texte sacré, des mystères de la foi et des normes de la vie chrétienne" (premières directives des Evêques de Belgique, 24-2-1964). Que va devenir la prédication de l'ensemble du dogme et de la morale ? La réponse ne pourra être fournie que dans la deuxième étape de notre recherche, lorsque nous décrirons la pastorale catéchétique des évêques belges, de 1964 à 1971.

Article III : Le deuxième concile du Vatican et la catéchèse des adultes

Présentons d'abord les textes qui concernent notre sujet. Nous adoptons non par l'ordre chronologique de promulgation des documents, mais leur ordre d'importance : d'abord les constitutions, ensuite les décrets, enfin les déclarations.

I. Les Constitutions

Deux des quatre Constitutions contiennent des indications sur le catéchuménat et sur la catéchèse des fidèles. Il n'est pas précisé qui sont ces fidèles, mais il n'est pas interdit de penser que ce sont tous les baptisés pratiquants et principalement les adultes.

A. La Constitution de la sainte liturgie

La constitution *Sacrosantum concilium* (4-12-1963) s'intéresse aux catéchumènes :

"On restaurera le catéchuménat des adultes, distribué en plusieurs étapes, dont la pratique sera soumise au jugement de l'Ordinaire du lieu : on obtiendra ainsi que le temps du catéchuménat, destiné à une formation appropriée, puisse être sanctifié par des rites sacrés dont la célébration s'échelonnnera dans le temps" (n° 64).

"Dans les pays de mission, outre les éléments d'initiation fournis par la tradition chrétienne, il sera permis d'admettre ces autres éléments d'initiation dont on constate la pratique dans chaque peuple, pour autant qu'on peut les adapter au rite chrétien..." (n° 65).

"On révisera le double rite pour le baptême des adultes, le plus simple et le plus solennel, celui qui tient compte du catéchuménat restauré, et on introduira au missel romain une messe propre *In collatione Baptismi*" (n° 66).

A trois reprises, elle fait mention de la catéchèse des fidèles : au numéro 35, nous lisons :

"Le moment le plus approprié pour le sermon qui fait partie de l'action liturgique pour autant que le rite le permet, sera marqué même dans les rubriques ; et on accomplira très fidèlement et exactement le ministère de la prédication. Celle-ci puisera en premier lieu à la source de la Sainte Ecriture et de la liturgie, puisqu'elle est l'annonce des merveilles de Dieu dans l'histoire du salut qui est le mystère du Christ, lequel est toujours là présent et actif parmi nous, surtout dans les célébrations liturgiques.

En outre la catéchèse plus directement liturgique sera inculquée de toutes les manières ; et, dans les rites eux-mêmes, on prévoiera de brèves monitions si elles sont nécessaires...

On favorisera la célébration sacrée de la parole de Dieu aux veilles des fêtes solennelles, à certaines féries de l'Avent et du Carême, ainsi que les dimanches et jours de fête, surtout dans les localités privées de prêtre : en ce cas, un diacre ou quelqu'un d'autre, délégué par l'évêque, dirige la célébration".

Un peu plus loin, au numéro 56, le concile

"exhorte vivement les pasteurs à enseigner activement (*sedulo*) aux fidèles, dans la catéchèse, qu'il faut participer à la messe entière, surtout les dimanches et jours de fête de précepte".

Quant au n° 109, il traite du Carême et de son lien avec le baptême et la pénitence ; ce double aspect devra être mis en lumière "aussi bien dans la liturgie que dans la catéchèse liturgique". Le texte précise encore quels sont les éléments pénitentiels que, dans la catéchèse, "on inculquera aux esprits des fidèles".

Ainsi donc, pour les fidèles, il y a deux ministères qui ne sont pas identiques : la prédication et la catéchèse (*catechesis*). Une catéchèse liturgique est envisagée, qui porte notamment sur le renouveau décidé par le concile et qui ne se fait pas nécessairement au cours des célébrations liturgiques. Elle consiste à enseigner, à mettre en valeur, à inculquer... Elle est la prérogative des pasteurs, des prêtres, les fidèles recevant d'eux les directives du concile en matière liturgique.

B. La Constitution dogmatique sur la révélation divine

Dei Verbum (18-11-1965), en son numéro 24, s'arrête à la place de l'Écriture-sainte en théologie et formule un souhait :

"Que le ministère de la parole, qui comprend la prédication pastorale, la catéchèse, et toute l'instruction chrétienne, où l'homélie liturgique doit avoir une place de choix, trouve lui aussi, dans cette même parole de l'Écriture, une saine nourriture et une sainte vigueur..."

Les termes utilisés ne sont pas précisés. Nous pouvons simplement dire que le ministère de la parole revêt plusieurs aspects : il y a la prédication pastorale, il y a l'instruction chrétienne, où l'homélie a une place de choix, et il y a la *catechesis*.

II. Les décrets

On trouve dans six des neuf décrets l'une ou l'autre mention de la catéchèse.

A. Le décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Église

Pour se faire une idée de ce qu'est la *catechetica institutio*-c'est le terme utilisé et rendu par "catéchèse" dans les traditions françaises - il faut parcourir les n° 12, 13, 14, 17, 29, 30, 35 de *Christus Dominus* (28-10-1965).

L'enseignement catéchétique ne se confond pas avec la prédication, la présentation théologique de la foi chrétienne, les conférences et réunions, l'utilisation des mass media, l'éducation religieuse, la formation liturgique. Il est la présentation du mystère intégral du Christ, "c'est-à-dire de ces vérités qu'on ne peut ignorer sans ignorer le Christ lui-même" ; il est la transmission, la diffusion de la doctrine chrétienne. Plus précisément, l'enseignement catéchétique a pour but de "rendre

la foi vivante, explicite et active, en l'éclairant par la doctrine" (n° 14).

La *catechetica institutio* n'est pas réservée aux enfants, aux adolescents et aux jeunes ; elle s'adresse aussi aux adultes : *etiam adultos* (n° 14). Elle doit tenir compte, non seulement de la matière à enseigner, mais encore du caractère, des facultés, de l'âge et des conditions de vie des auditeurs. Qui fera cet enseignement catéchétique ? l'évêque et les catéchistes qu'il aura eu soin de former : les prêtres, curés et vicaires, les religieux et les laïcs.

Outre la *catechetica institutio*, le décret *Christus Dominus* mentionne le catéchuménat des adultes : "Les évêques doivent aussi s'efforcer de restaurer ou d'aménager le catéchuménat des adultes" (n° 14, dernier paragraphe).

B. Le décret sur le ministère et la vie des prêtres

Presbyterorum ordinis (7-12-1965) décrit le prêtre en tant que ministre de la parole de Dieu :

"Les prêtres, comme coopérateurs des évêques, ont pour première fonction d'annoncer l'Évangile de Dieu à tous les hommes... C'est la parole de salut qui éveille la foi dans le cœur des non-chrétiens et qui la nourrit dans le cœur des chrétiens... Les prêtres se doivent à tous les hommes : ils ont à leur faire partager la vérité de l'Évangile dont le Seigneur les a fait bénéficiaires..." (n° 4).

Il y a bien des manières, pour le prêtre, d'exercer le ministère de la parole en faveur des baptisés. Le décret pense à la prédication qui, "si elle veut vraiment atteindre l'esprit des auditeurs, ne doit pas se contenter d'exposer la parole de Dieu de façon générale et abstraite, mais doit appliquer la

vérité permanente de l'Évangile aux circonstances concrètes de la vie". Il pense aussi à la parole qui fait naître et qui nourrit la foi des pratiquants, lorsqu'ils participent à la messe ou reçoivent un sacrement (nous pensons aux textes et aux monitions liturgiques). Et il y a aussi la transmission de la *christiana catechesis*, l'explication de la doctrine chrétienne. Dans tous les cas, le prêtre enseigne la parole de Dieu et invite à la conversion et à la sainteté.

C. Le décret sur la formation des prêtres

"La formation chaque jour plus profonde des fidèles" est évoquée au n° 2 de *Optatam totius Ecclesiae renovationem* (28-10-1965). Selon ce décret, cette formation est assurée par la prédication et la *catechesis*, comme aussi par les divers moyens de communication sociale.

D. Le décret sur l'apostolat des laïcs

Le décret *Apostolicam actuositatem* (18-11-1965) affirme que tous les membres de l'Église doivent annoncer au monde le message du Christ par leur témoignage et leur parole ; ils ont aussi à lui communiquer la grâce. Il précise cependant que le ministère de la parole et des sacrements est confié spécialement au clergé ; les laïcs ont toutefois un rôle propre, de grande importance :

"Le véritable apôtre cherche les occasions d'annoncer le Christ par la parole soit aux incroyants pour les aider à cheminer vers la foi, soit aux fidèles pour les instruire, les fortifier, les inciter à une vie plus fervente" (n° 6).

Dans la suite du décret, les Pères conciliaires s'étendent sur les divers secteurs et formes d'apostolat des laïcs. Sont citées la diffusion de la parole de Dieu, notamment par la *catechetica institutio* (en traduction française : les catéchismes), la

catéchèse familiale et l'aide apportée aux fiancés dans la préparation au mariage (n° 10 et 11).

E. Le décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise

Le décret *Ad gentes* (7-12-1965) donne quelques orientations intéressantes sur ce qu'il appelle le rassemblement du peuple de Dieu et sur la formation de la communauté chrétienne. Le premier point décrit la prédication de l'évangile conduisant éventuellement à la conversion et les étapes aboutissant à la profession de foi lors de la réception du baptême. Le second envisage l'épanouissement de la conversion dans une communauté chrétienne organisée.

1. Le catéchuménat est un élément important de l'action missionnaire de l'Eglise.

"Sous l'action de la grâce de Dieu, le nouveau converti entreprend un itinéraire spirituel par lequel, communiant déjà par la foi au mystère de la mort et de la résurrection, il passe du vieil homme au nouvel homme... Ce passage qui entraîne avec soi un changement progressif de la mentalité et des moeurs, doit devenir manifeste avec ses conséquences sociales et se développer peu à peu pendant le temps du catéchuménat..." (n° 13).

"Le catéchuménat n'est point un simple exposé des dogmes et des préceptes, mais une formation à la vie chrétienne intégrale et un apprentissage mené de la façon qui convient ; formation et apprentissage par lesquels les disciples sont unis au Christ leur Maître..." (n° 14).

2. La communauté chrétienne doit devenir une assemblée de fidèles, capable d'exercer les fonctions que Dieu lui a confiées : les fonctions sacerdotale, royale et prophétique, une communauté qui puisse, dans la mesure du possible, pourvoir elle-même à ses besoins. En fonction de cela, le décret décrit surtout les ministères divers nécessaires au

développement des communautés : le presbytérat, le diaconat et la fonction de catéchiste (les catéchistes étant considérés ici comme suppléants au petit nombre des clercs et comme "collaborateurs efficaces de l'ordre sacerdotal"). Il parle surtout de leur formation et demande qu'on applique ce qui est dit dans le décret sur le ministère et la vie des prêtres et dans celui qui traite de l'apostolat des laïcs.

F. Le décret sur les Eglises orientales catholiques

Une seule allusion à l'enseignement catéchétique des adultes figure dans le décret *Orientalium ecclesiarum* (21-11-1964). S'adressant aux catholiques de rite oriental, les Pères conciliaires demandent que tous les clercs et candidats aux Ordres sacrés soient "bien instruits de ce qui concerne les rites et notamment les règles pratiques dans les matières inter-rituelles". Et ils ajoutent :

"Dans l'enseignement catéchétique (*catechetica institutio*), les laïcs eux aussi recevront une instruction sur les rites et les règles à ce sujet" (n° 4).

G. Le décret sur les moyens de communication sociale

Nous retiendrons le n° 16 de *Inter mirifica* (4-12-1963) qui évoque la formation des chrétiens à l'utilisation des moyens de communication sociale :

"La bonne utilisation des moyens de communication sociale mis à la disposition d'usagers différents par l'âge et la culture, requiert une formation théorique et pratique adaptée selon les usagers et spécifique selon les instruments. Aussi bien, les réalisations visant à la formation, surtout si elles concernent la jeunesse, dans les écoles catholiques de tous degrés, les séminaires et aussi les groupes d'apostolat des laïcs, sont-elles à encourager et à multiplier. Elles seront conduites à la lumière des principes de la morale chrétienne. Afin d'atteindre plus rapidement ce résultat, le catéchisme (*catechismus*) comportera un exposé et une explication de la doctrine et de la discipline de l'Eglise en cette matière".

III. Les Déclarations

En raison de leurs objectifs bien particuliers, les trois Déclarations de Vatican II n'avaient pas à se pencher sur la formation des baptisés adultes. Toutefois deux d'entre elles contiennent une affirmation générale qui peut s'appliquer aussi au monde des adultes.

La Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes (*Nostra aetate*, 28-10-1965) demande que, dans la catéchèse (*catechesis*) et dans la prédication de la parole de Dieu, tous aient soin de n'enseigner quoi que ce soit, à propos des Juifs et de la mort de Jésus, qui ne soit conforme à la vérité de l'Evangile et à l'esprit du Christ (n° 4).

Quant à la Déclaration sur l'éducation chrétienne (*Gravissimum educationis momentum*, 28-10-1965), si elle pense surtout aux enfants, aux adolescents et aux jeunes, elle rappelle d'abord que les pasteurs ont "le grave devoir de tout faire pour que tous les fidèles bénéficient de l'éducation chrétienne" (n° 2). De quels moyens l'Eglise dispose-t-elle pour procurer cette éducation ? Ils sont variés et certains lui sont propres, notamment celui qu'elle considère comme le premier : la formation catéchétique (*institutio catechetica*) :

"Le premier est la formation catéchétique qui éclaire et fortifie la foi, nourrit la vie selon l'esprit du Christ, achemine à la participation active et consciente au mystère liturgique et incite à l'action apostolique" (n° 4 - sont cités comme source et lieu d'interprétation du terme *institutio catechetica* : le motu proprio *Orbem catholicum* de Pie XII, 29 juin 1923, le décret *Provido sane* du 12 janvier 1935 et le décret *Christus Dominus*, n° 13 et 14, du 28 octobre 1965).

x
x x

A aucun moment du concile, il n'y a eu un véritable débat sur la catéchèse ; seul le numéro 14 du décret *Christus Dominus* a fait l'objet d'observations en séance publique. On peut donc dire que tous les textes auxquels nous venons de nous arrêter, traduisent la manière habituelle de parler des évêques de l'époque et ne sont pas à prendre comme des formulations engageant définitivement le magistère solennel de l'Eglise. Les évêques en étaient conscients puisqu'ils ont demandé qu'après le concile, on rédige un directoire qui tienne compte "des observations présentées par les Commissions ou par les Pères du concile" (*Christus Dominus*, n° 44).

Nous nous sommes expliqué dans Vatican II et le mouvement catéchétique, dans la Revue théologique de Louvain, 9, 1978, p. 59-67, sur l'idée que les Pères conciliaires se faisaient de la catéchèse. La *catechesis*, ou *catechetica institutio*, n'est pas la prédication pastorale, ni l'homélie, ni l'éducation religieuse et morale, ni les conférences, réunions ou cours de théologie, ni l'utilisation des mass media... Elle est la transmission, la diffusion des vérités chrétiennes, de la doctrine, en vue de rendre la foi vivante, explicite et active. Comparée à ce que nous avons lu dans les revues catéchétiques, nous devons constater que la notion de "catéchèse" chez les Pères de Vatican II est plus étroite que celle des catéchètes d'expression française de l'époque. Pour ces derniers, "catéchèse" est un terme général qui regroupe de ^{nombreux} genres et notamment l'enseignement systématique, didactique, unifié. Pour les Pères conciliaires, "catéchèse" est pratiquement synonyme d'"enseignement catéchétique" et s'inscrit

dans la tradition du décret *Provido sane* et des documents antérieurs.

Les adultes sont présents à la pensée des Pères. Il est question d'eux lorsqu'ils demandent la restauration du catéchuménat, lorsqu'ils traitent de la liturgie et de la prédication et lorsqu'ils mentionnent la *catechetica institutio*. Quelles sont les diverses composantes de l'enseignement catéchétique des adultes ? Nous ne pouvons le préciser. Nous voyons que cet enseignement vient après celui des enfants, des adolescents et des jeunes, et que la méthode générale, basée sur la fidélité à la parole de Dieu et sur le respect des personnes à qui on s'adresse, vaut aussi pour les adultes.

Qui fait l'enseignement catéchétique des baptisés adultes ? Ce sont les catéchistes que l'évêque prend soin de former : ce sont les curés, les pasteurs, ensuite les autres prêtres, puis les religieux dont le concours sera demandé ; ce sont aussi les laïcs à qui l'évêque donne mission "pour une tâche qui touche de plus près au devoir des pasteurs". De la manière dont est décrite la formation des catéchistes, on peut déduire que la relation catéchétique s'inscrit dans le registre enseignant-enseigné, celui qui donne-celui qui reçoit, celui qui sait-celui qui ignore... !!

Telles sont les orientations qui se dégagent des textes conciliaires qui mentionnent la catéchèse et l'enseignement catéchétique. Elles ne sont pas très élaborées et elles ne reflètent pas parfaitement les tendances qui se sont manifestées depuis la fin de la seconde guerre mondiale dans les milieux catéchétiques de nos régions d'expression française. Les Pères de Vatican II auraient-ils pu dire davantage ? Rappelons-nous qu'à propos des adultes les revues et ouvrages catéchétiques n'ont pas encore poussé très loin la réflexion. Ce qui est acquis, c'est: *etiam adulti*,

les adultes aussi, doivent recevoir un enseignement catéchétique. Attendons le directoire catéchétique annoncé qui pourra sans doute prendre à son compte le meilleur de la réflexion qui ne va pas manquer de s'exprimer au lendemain du concile.

TABLE DES MATIERES

<u>PREAMBULE</u>	<u>pages</u>
I. L'encyclique <i>Acerbo nimis</i> (1905)	3
II. Le Code de droit canonique (1917)	6
III. Le décret <i>Provido sane</i> (1935)	10
 CHAPITRE I : Une lecture de quelques revues catéchétiques d'expression française	18
<hr/>	
Article I. <u>La Documentation catéchistique</u> et <u>Catéchèse</u>	18
Article II. <u>Catéchistes</u>	33
Article III. <u>Vérité et Vie</u>	34
Article IV. <u>Lumen Vitae</u>	44
Annexe : Les revues diocésaines belges d'expression française	55
 CHAPITRE II : Les ouvrages de catéchèse d'adultes	59
<hr/>	
Article I. Les ouvrages de catéchèse fondamentale	59
Article II. Les ouvrages destinés aux adultes	63
I. Les présentations de l'ensemble de la foi chrétienne	63
II. Les présentations de points particuliers de la foi chrétienne	77
III. Les collections de brochures ou d'ouvrages	78
 CHAPITRE III : La hiérarchie de l'Eglise et la catéchèse des adultes	83
<hr/>	
Article I. L'Episcopat français et la catéchèse des adultes	83
Article II. Les évêques francophones de Belgique et la catéchèse des adultes	89
Article III. Le deuxième concile du Vatican et la catéchèse des adultes	95